

# L'espace mobile

---

**Denis RETAILLÉ**

géographe

La saisie du monde attaché à la terre a pu imposer un impératif cartographique. Du moins la carte, sous toutes ses formes, est-elle censée en donner l'image vraie. Il est inutile de revenir ici sur la charge symbolique et idéologique qu'elle comprend, même, et peut-être surtout, lorsqu'elle veut atteindre à l'universel (CASTI, 1998). Sous la carte, nous le savons bien maintenant, gît une mine de savoirs et de connaissances mais aussi de projets ramenés au seul plan du visible ou du mesurable localisé dans la synchronie et dans une étendue, celle de l'espace conçu comme une surface d'enregistrement.

Sous la carte donc, l'espace. Mais lequel ? Absolu ? Relatif ? La carte est-elle représentation de l'espace ou rend-elle compte de l'espace des représentations ? Quels sont les usages de la carte au regard de ceux de l'espace ? La carte fixe le phénomène mais l'espace ainsi représenté est-il lui-même fixé ? Comment l'espace comme référentiel admet-il l'espace comme ordre de la co-présence ? Une dernière question s'impose à vrai dire : depuis quelle origine (un lieu) l'espace est-il à la fois conçu et produit ? La rationalité de

l'espace peut-elle être postulée sans que soit postulée du même coup l'extériorité réciproque de la catégorie et de la pratique : les sociétés (et les individus) sont sur l'espace ; sans postuler au moins une contrainte universelle : les sociétés (et les individus) sont dans l'espace. Pour éviter ce piège caché derrière le postulat universaliste, posons donc la question autrement : comment les sociétés (et les individus) sont-ils avec l'espace ? Une telle question rend nécessaire une révision du concept de lieu en évitant la restriction universaliste exprimée par une axiomatique mal maîtrisée appuyée sur le sempiternel « toutes choses égales par ailleurs ».

Cette formulation du problème est constructiviste, on le sent, mais elle répond à un besoin : rendre compte de la variété des réponses à un problème réellement universel, celui de la distance, sans tomber dans le piège relativiste de la culture comme explication de l'histoire... et de la géographie, après qu'on aura tout juste admis que la nature n'était pas déterminante. La culture à prendre comme faculté humaine à créer du sens et de la rationalité (toujours limitée) produit la conceptualisation ; une approche culturelle (mais non culturaliste) d'une dimension de la vie humaine, ici sociale et spatiale, impose la remise en chantier de tous les concepts : une conceptualisation critique. C'est un avatar de la comparaison lorsqu'elle ne se satisfait pas de l'activité de classement.

Je propose de remonter le mécanisme de la spatialisation assez loin, jusqu'à considérer que l'espace est fondamentalement mobile, c'est-à-dire que le référentiel matériel (terrestre) ou idéal (mathématique dans notre tradition), n'est que le résultat d'une fixation par l'expérience arrêtée (artifice nécessaire de la science moderne). Mais les sciences de la société ne peuvent en rester là. Ni absolu, ni relatif, l'espace mobile est un espace de l'usage perpétuellement recomposé dans un système de distances dont les mesures varient dans les principes mêmes (les métriques) exprimant ainsi la spatialité comme beaucoup plus complexe que les propriétés d'étendue et de localisation ne le laissent entendre. Il va sans dire que les termes de l'identité spatiale que sont la « territorialité » et la « géographicités » s'en ressentent. Le premier qui pourrait être résumé comme l'appréhension de l'unité (par l'espace) et le second

que je résumerai comme l'appréhension de la différence (par l'espace toujours) sont liés le plus souvent à une forme de la spatialité, celle qui résulte de l'application de la rationalité syllogistique faite d'inclusion et d'exclusion au titre de preuve. Le découpage en est la simplification, base de l'activité cartographique (que je prends ici dans un sens large, y compris métaphorique). Il en résulte que toute subversion de cette forme est conçue comme crise ou déséquilibre ou, pis encore, comme irrationalité. Avec l'espace mobile, la subversion apparaît au contraire comme la rationalité poussée au paroxysme : l'adaptation provisoire et consciente. C'est de cela qu'il s'agit dans les pages qui suivent, assez mal venues dans la *doxa* géographique. Et c'est en Afrique sahélienne que j'en ai trouvé les indices.

Dans le débat sur le postmodernisme en géographie (*L'Espace géographique*, 2004), il peut paraître incongru de rappeler que, pour une bonne part, cette doctrine n'est qu'une adaptation à la prise en compte sérieuse de savoirs et de pratiques qu'on pourrait dire « pré-modernes » bien que contemporains ou du moins restés libres de la techno-science lorsqu'elle confond rationalité économique et esthétique : les communautés, les « cultures », les minorités, les assemblages improbables d'identités variées associées dans leurs lieux à la nouvelle liberté (peut-être pas si nouvelle) offerte par la technique de l'information. Hypermodernes alors ? Hors normes en tout cas. Les classifications – interprétations de ces différences en termes évolutionnistes ou en termes d'inégalités – n'ont pu rendre compte des résistances du réel qui ont repris droit de cité avec la « globalisation ». Qu'est-ce donc que ce réel social ? Passés les impératifs territoriaux accompagnant la croissance de l'État, passés les impératifs géo-économiques de la puissance et les inscriptions idéologiques dans la modernité, la « culture » a refait surface, non comme une originalité exotique mais comme un fonds d'identité majeur. Et si les courants dits postmodernes en géographie ne se présentent que sous la forme d'une réaction idéologique et esthétique, il est une autre source plus ordinaire à prendre en compte dans la révision des modèles inadaptés : la pratique de l'espace. Elle signale des conceptions et des productions de cet objet spécifique qui n'ont que peu de rapport avec celles qu'a formalisées la pensée scientifique. Sous couvert d'universalisme, une norme méthodologique forgée dans

une définition de la nature radicalement extérieure du domaine de l'humain permettait de développer les seules lois scientifiques possibles : celles du déterminisme géographique d'abord puis spatial ensuite.

Espace absolu, espace relatif et maintenant espace mobile ! Ce n'est pas un effet de mode du postmodernisme par l'affirmation de la « translocalité », mais plutôt la recherche d'un espace épistémologique de référence pour situer savoirs et pouvoirs. APPADURAI (1996) insiste sur la mobilité des images du *mediascape* et de l'*ideoscape*<sup>1</sup>. Il passe vite sur la déterritorialisation nécessaire des identités, mais insiste à juste titre sur la faiblesse de la notion d'aire culturelle qui hypostasie la « culture » dans la surface terrestre. Impossible d'assigner à résidence même les « sédentaires » y compris « paysans ». Mais il ne faut pas trop jouer la métaphore du nomade, personnage géographique structurant le savoir sur l'espace. Bien sûr le passage par les nomades « vrais », historiques, aide à la reconceptualisation évoquée plus haut. Mais la succession : espace des nomades, espace nomade, espace mobile, ne se produit pas par un simple élargissement, pas plus que la mondialisation ne réalise la fin des territoires (KNAFOU, 1998 ; TARRIUS, 2000). D'autres territoires s'installent, auxquels il est nécessaire de donner d'autres références épistémologiques que la continuité topographique. Entre méthodologie et ontologie, la forme-contenu définie par Milton SANTOS (1997), « une forme qui n'aurait pas d'existence empirique et philosophique si on la séparait de son contenu, et (...) un contenu qui ne pourrait exister sans la forme qui l'a abrité », oblige à traiter l'espace comme un système d'actions et d'objets, non comme une surface d'enregistrement, pas même comme une dimension de l'environnement mais comme l'environnement lui-même toujours en procès de production.

<sup>1</sup> Dans *Après le colonialisme*, l'auteur examine les flux culturels globaux dans cinq dimensions : *ethnoscape*, *mediascape*, *technoscape*, *ideoscape* et *financescape*. Le suffixe *scape* tiré de *landscape* permet de mettre en lumière les formes fluides irrégulières de ces paysages sociaux, formes qui caractérisent le capital international aussi profondément que les styles d'habillement internationaux. « L'acteur individuel est le dernier lieu de cet ensemble de paysages mis en perspectives » (p. 68).

## Leçons africaines

Pourquoi l'Afrique et singulièrement cette marge trop spécifique du Sahel qui me sert de référence? Il s'agit d'abord de leçons prises en Afrique et non de leçons de l'Afrique. Cela supposerait une essence contre quoi ce texte s'élève et un procédé métonymique si courant en géographie qu'il sert de base à l'évidence empirique de tous les discours qui en appellent à un génie, à une vocation. Ce qu'affectionne les options essentialistes. Le recours aux situations empiriques présentées par l'Afrique sahélienne est une commodité cependant, celle de l'épure qui grossit le trait. L'implicite « géographie spontanée des savants » (ALTHUSSER, 1974) traitant de l'Afrique, et gagnant par là les discours qui s'en inspirent, est construite sur une trilogie : le provisoire, la capacité d'adaptation et le vide, assorti de la toujours possible *exit optio* (HIRSCHMAN, 1970 ; BAYART, 1989). Il est inutile de revenir sur les fantasmes géographiques qui en sont les bases (RETAILLÉ, 1998), mais une exploration rapide de la signification des trois propriétés renvoie à des réalités (disons des pratiques) qui trouvent mal leur place dans les cadres généraux d'une discipline de mise en ordre qui inverse le réel en mesurant l'objet à sa copie, le concept. Le Sahel nous le montre avec la nécessité d'un *aggiornamento* de la géographie pas totalement achevé (RETAILLÉ, 1992).

Le provisoire associe un jugement à une description. Il semble que les établissements matériels en Afrique ne prennent pas l'allure de la pérennité que les sociétés « historiques » recherchent. Les « monuments » sont vivants et par là toujours reconstruits, pas toujours à la même « place » de surcroît. Les territoires sont assez flous, ne semblant jamais s'arrêter à une figure aisément cartographiable selon les principes de l'exclusivité et de l'exhaustivité des limites. Il en va de même des identités qui jouent du mouvement. Rien n'est jamais si sûr que l'on puisse assigner à un individu ou à un groupe une identité absolue, valable en toute circonstance. La fluidité des grands espaces jointe à celle des identifications laissent ouverte la faculté de survie par l'invention permanente des lieux en dehors de tout impératif « légal » de localisation.

L'adaptation qui est privilégiée comme un thème de liberté comprend sa contrepartie négative. C'est à la fois le privilège de la souplesse et l'obéissance à la contrainte. Par l'adaptation des

hommes à la nature puis, au-delà, des hommes aux circonstances, se trouve dénotée la richesse de l'improvisation et connotée l'incapacité d'imposer son option définitive donc l'absence d'efficacité. L'ambivalence des jugements portés sur le provisoire se retrouve là au regard de la rationalité ainsi que le fonds évolutionniste de la pensée dominante, élargi au domaine social. L'incapacité de capitaliser s'en trouve privilégiée et l'adaptabilité perçue comme une forme ancestrale du génie de l'homme est ramenée au primitivisme. Comme si les trop grandes ressources ouvertes n'avaient pas poussé le déterminisme inverse jusqu'à la nécessité d'accumuler. Comme si, plus précisément, la faiblesse démographique n'avait pas permis l'entrée dans l'histoire.

Le vide est donc la clé de la représentation de l'Afrique. Le faible peuplement général souvent souligné est même visible par le faible impact des activités paysagères. Ce qui conforte les thèmes du provisoire et de la nécessaire adaptation permanente en proposant une explication implicite par la faiblesse du nombre assortie de la pesanteur d'un milieu inhospitalier ; ce qui ouvre aussi, soit dit en passant, un cercle vicieux de la démonstration. Les fortes densités des refuges et les villes apparaissent, quant à elles, soit comme des « anomalies » positives (ce qui permet une pirouette vertueuse libérant de l'accusation de racisme), soit comme des importations coloniales. Ce vide géographique est même la condition du provisoire et de l'adaptation permanente comme caractères de la spatialité africaine dont il est le plus souvent rendu compte sans le dire ouvertement.

Une spatialité africaine est donc en cause. Il est d'abord assez difficile d'imaginer une communauté axiologique étendue au « continent ». Mais comparativement à la norme européenne à la fois paysanne et militaire qui a produit le résumé géopolitique, nous pouvons admettre une unité relative, historique et non pas culturelle, une unité de position donc, qui donne à l'Afrique un sens à l'aune du remplissage et de la stabilité européennes, eux-mêmes tout relatifs d'ailleurs. Mais une réalité conforme aux modèles importe moins que l'existence des modèles eux-mêmes vers quoi les pratiques tentent d'approcher (GENTELLE, 1999). Nul doute qu'en Europe, un modèle se soit progressivement imposé au point de constituer une norme naturelle : le territoire comme terroir qui attache l'exercice de la fonction politique ou plus largement des opérations de légitimation sociale à la terre découpée en

circonscriptions. À ce titre, l'Afrique des explorateurs comme celle des colonisateurs apparaissait « inachevée ». Encore maintenant, la question de l'État liée à celle de la frontière et pour finir à celle de l'ethnicité, mais aussi à la généralité de l'informel, rendent compte de cet écart. Existe-t-il donc, en Afrique, une spatialité et plus généralement une socialité marquée par l'éphémère, en contradiction avec toutes les affirmations d'identités permanentes qui sont reprises par les intéressés eux-mêmes ? Cette interrogation doit précéder toute tentative de classement dans une lignée évolutionniste qui comprend l'héritage des approches différentielistes jusqu'à la hiérarchie. Mais plus encore, elle doit permettre d'identifier une manière parmi d'autres d'être avec l'espace qui en dit autant sur les sociétés que les systèmes idéels et religieux ou les habitudes politiques et idéologiques. L'espace, avec la spatialité, ne s'impose pas comme une évidence déjà là et partout identique à la définition qui a pu en être donnée en Europe.

À l'amont des thèmes contemporains de crise, de postmodernité, de translocalité, de mondialisation se trouve donc un problème d'adaptation des outils de description qui sont d'ailleurs les mêmes que les outils de l'action. L'espace en est un, particulièrement sensible, lorsque longtemps confiné dans l'évidence sur laquelle on ne revient pas, il se trouve en mire par ce « tournant géographique » évoqué par Marcel Gauchet puis exploré par Jacques LÉVY (1999). C'est dire qu'une révision radicale des doctrines s'impose à la géographie comme elle s'est imposée à l'histoire, à l'ethnologie et à l'économie à propos de l'Afrique. Dans le cercle des géographes, ce renversement s'est en partie produit. Mais la géographie spontanée des savants ne s'en est pas réellement trouvée transformée. Autrement dit, le système d'import-export n'a pas fonctionné de manière équilibrée, ce qui affaiblit, soit dit en passant, les révisions pourtant fondamentales opérées dans les autres secteurs. Terroirs, territoires, aires culturelles, réseaux, centres, périphéries sont en cause très précisément, et en amont, la spatialité.

## La spatialité

De quoi s'agit-il ? L'espace pratique, parce qu'il est à la fois matériel et idéal est aussi conçu. Par un travail sur l'espace, les sociétés

produisent un « graticule » dans lequel sont logées les choses localisées devenant des objets appelés lieux, et avec lesquels sont interprétées les distances : c'est un aspect de leur « culture ». La spatialité recouvre cet ensemble, un procès de production dit Henri LEFEBVRE (1974). C'est beaucoup plus qu'une carte mentale comme on l'entend habituellement, qui ne recouvre guère que les itinéraires parcourus (GOULD, WHITE, 1974). La spatialité n'est par ailleurs réductible ni à la conception de l'espace ni à la dimension spatiale des choses, la première étant une réduction à l'idéologie qui appelle souvent une transcendance, et la seconde à l'immanence d'un déjà-là comme la surface terrestre principalement. La spatialité exprime la manière dont les sociétés sont avec l'espace par une combinaison de leur travail sur l'espace et dans l'espace. Ce qui fait, pour suivre toujours Henri Lefebvre, que l'espace n'est pas inerte ni donné comme une ressource mais instrumental, opératoire, actif (je dirais réactif). Cela revient à dire que l'espace n'est ni absolu, ni seulement relatif, ni même phénoménologique : c'est la distance qui peut prendre ces attributs. L'espace des sociétés n'est pas de ces registres. Nous avons seulement conscience que la distance sépare mais il nous reste toujours à rendre cohérent ce que nous vivons (des distances) et ce que nous savons (des configurations spatiales), le « nous » variant lui-même.

La géographie a déjà été reconnue comme grande pourvoyeuse et grande utilisatrice de métaphores (VANDELOISE, 1986). Est-ce bien le plus important dans la (dis)qualification d'une discipline ? Dans les questions qui nous occupent aujourd'hui de définition de l'espace légitime et de sa « nature » (LÉVY, 1994), il faut aller voir quels signes métonymiques la géographie (comme « face de la terre » mise en discours) fournit aux mobilisations d'identité (RETAILLÉ, 1997). Ce travail conduit de l'essentialisme des récits – restitués comme en prise directe avec la réalité – au constructivisme qui note comment l'espace de référence se produit en pratique par arbitrage entre des événements affrontés aux multiples aspects de l'objectivité de l'extérieur. Comment prendre en compte ces multiples-là, qui vont de la nature aux mythes en passant par toutes les formes d'instrumentalisation liées à la réalité des rencontres, égales ou non, celles qui font événements en contribuant à donner sens ? Il en est même qui se fixent en lieux (sites). En fait, une tension se marque toujours entre un mouvement perpétuel

qui seul peut être qualifié de phénomène, et l'arrêt sur image nécessaire à son observation et qui en permet l'analyse et la décomposition. Il y a de l'ontologie dans la nomination géographique qui fonctionne dans les deux sens, de la terre à l'idée et de l'idée à la terre. Le territoire en est le produit mais c'est le concept même d'espace qui est en jeu. C'est une chose d'entrevoir et restituer la migration des États, des routes, des centres en Afrique sahélienne, de montrer comment les territoires se déforment, c'en est une autre de saisir la transformation du système de référence qui les permet. Irréaliste ? À voir ou à comprendre surtout en prenant pour utile la distinction de la représentation de l'espace et de l'espace des représentations, en dépassant la trilogie des espaces perçus, conçus, vécus que reconnaissait H. Lefebvre. Ce serait déjà un progrès de passer des choses mobiles ou provisoires à des objets de même propriété. Un autre reste à faire qui dépasse cette opposition provisoirement utile pour aboutir à la compréhension de l'espace mobile. La matérialité de la terre pose là un problème qui ne peut être levé qu'à la condition de quitter la terre plane et la géométrie euclidienne qui permet de la représenter. Il y a longtemps que les géographes savent que la terre est ronde ; il est temps d'en tirer les conséquences pour le monde qui lui est associé, sphérique donc sans centre possible en surface, ce qui se ressent à toutes les échelles désormais. Le processus de mondialisation est en cela comme un révélateur. Mais malgré le « vide », l'espace africain nous montrait déjà que les ajustements latéraux ne se font jamais sans retour. Sur un espace plan et infini, un déplacement ne produit rien ; depuis que la systémique a donné un sens au bouclage, la représentation de l'espace a changé, mais pas tant. Les systèmes spatiaux sont toujours représentés dans une référence fixe de localisation même quand le centre de la systémogenèse se déplace. Il va falloir montrer comment le référentiel est indûment fixé et ne peut rendre compte des changements de sens (signes).

## Lois de l'espace ?

Par une archéologie du savoir géographique, il est possible de relire les traités admis : les espaces naturalisés des terroirs, les polarisations et gradients de l'espace de l'économie dominante, y

compris celle de l'accumulation d'État qui s'arrange bien d'une géographie technocratique dite du développement (même contestataire et anti-néocoloniale), puis une géographie subalterne de la praxis sociale (celle des arrangements) se succèdent. Il faudrait encore un effort pour sortir d'un même cadre qui toujours s'impose et dont l'universalité est contestable. C'est l'universalité de l'espace en lois qui est en cause et l'universalité de la norme qui, en géographie, fait de l'étendue et de la position la mesure de toute chose. Y compris, il faut le rappeler dans les définitions socio-spatiales de la controverse. N'y aurait-il pas quelque contradiction à conserver les modèles spatiaux euclidiens dans leur géométrie et qui, plus est, fortement associés à la surface terrestre comme surface de transport alors que l'on cherche à montrer des systèmes complexes d'interaction c'est-à-dire d'information ? Quelques couples de la pensée sont en cause ici : idéal/matériel ; continu/discontinu, qui font l'objet de reprise dans les sciences sociales et singulièrement en géographie. On pourrait y ajouter forme et substance pour reprendre un vieux débat philosophique jamais bien éclairci. Dans le couple réseau-territoire par exemple, l'opposition est trop soulignée pour apporter un éclairage sur l'espace. On y voit deux formes associées chacune à une substance propre, l'ancrage pour l'identité et le mouvement pour l'échange. C'est simple, c'est clair, c'est analytique (OFFNER, PUMAIN, 1996). Or la modernité, dans les sciences du moins, ne s'affronte au tout que par le découpage en parties ensuite reconnectées. Elle a besoin de mesures qui qualifient et classent. Mais par un paradoxe à relever, la mesure des parties qui est discrète par définition, passe par la continuité de la série, des nombres, des fonctions. Alors que la limite était frontière au moment de la saisie, elle devient seuil après traitement. Et dans un ultime raffinement, l'effet de frontière est lui-même mesuré. La boucle est bouclée. Pourtant la norme par quoi débute la méthode est fondatrice du découpage premier et encore une fois comprend une face ontologique cachée qu'il faut de nouveau éclairer par le système de référence. On le voudrait universel. Ne conserve-t-il pas une part anthropologique, la spatialité ? Pourquoi faudrait-il que l'être soit de l'espace ? Pourquoi faudrait-il pouvoir exhiber des êtres géographiques ? Il leur faudrait de l'essence. L'espace en dispose-t-il ?

L'espace, c'est d'abord rien, le vertige de l'innommé où quelque chose peut arriver (se produire) de sorte que cet espace est solidaire de ce qui va se produire (DE PORTZAMPARC, 2003). Absolu ou relatif ? Ni l'un, ni l'autre ! Absolu, c'est l'immanence de l'étendue, relatif, ce n'est plus qu'un moyen de connaissance. Mais comme le suggérait H. Lefebvre, il reste à combler l'abîme qui s'est progressivement ouvert entre les spéculations philosophiques puis les théories mathématiques et la pratique (sociale). Lefebvre élargissait la critique à la sémiologie qui ferait de l'espace un ensemble de signes, un codage, un message à lire, éludant l'histoire et la pratique. Ce qui peut se traduire par des discours de ce qui est dans l'espace ou des discours sur l'espace (à travers ce qui est sur l'espace) négligeant ce qui est avec l'espace, faisant semblant qu'il existe un espace vrai (relativement) et non une vérité de l'espace, la conscience que la distance sépare assortie de solutions de représentations. L'espace n'est pas passif, simplement surface d'enregistrement qui donnerait à voir mais actif, joué, global. Il est une modalité de l'existence (ELISSALDE, 1984).

Autrement dit, c'est moins un examen du discours sur l'espace (les représentations de l'espace, les lois) qui est attendu, que la saisie de l'espace des représentations à travers les usages et les pratiques. Encore ceux-ci ne sont-ils pas observables en prise directe. L'observation de ce qui se fait n'est pas exempte de biais, ceux de la traduction et de l'illusion de voir par exemple, parce que l'œil a longtemps dominé y compris par l'observation de « la » carte, ou de mesurer, parce que la mesure n'est possible qu'après avoir posé l'objet. Mais la restitution en récit de ce qui est vu sur la carte ou identifié par un nombre s'appuie sur une hiérarchisation et un enchaînement des choses selon une circulation qui reste à présenter. Ce qui pose la question du langage et plus précisément, à l'intérieur même de celle-ci, la question des régimes écrits et oraux du langage bien qu'il y ait de l'oral dans l'écrit et de l'écrit souvent dans l'oral, la carte étant un système d'écriture tout comme la modélisation mathématique. Tout en fixations. Il nous faut donc passer du produit à la production par une théorie critique en remplacement d'une théorie d'explication de ce qui est admis au préalable : les découpages, les formes de la description en général, une théorie critique qui supplanterait les théories positives aux dérives non maîtrisées mais appuyées

par l'apparence de l'évidence (puisque la description et la mesure sont possibles). L'espace de la pratique n'est pas aussi transparent qu'un code déchiffré à quoi ramènent la cartographie ou la statistique. La connaissance ne peut s'y réduire sauf à accepter deux illusions déjà dénoncées par H. Lefebvre : l'une idéaliste, celle de la transparence justement ; l'autre matérialiste attachée à une nature de la terre, ou de toutes formes de patrimoines quand « la raison se naturalise » ou quand « la nature se couvre de nostalgies qui supplantent la raison ».

L'espace comme nature terrestre est éloigné de nous désormais. Il a été transformé en symboles. Mais la symbolisation ne dissimule-t-elle pas dans la nature réinventée, des rapports sociaux qui sont de l'ordre de la pratique et de l'arbitrage entre ce qui se peut et ne se peut pas ? (MOSCOVICI, 1977). Affaire de pouvoir donc, et d'assignation, mais aussi de réception et d'arrangement. Que pouvons-nous dire alors, en Occident, avec les concepts occidentaux pour instruments, de l'espace « africain » ou d'ailleurs ? Existe-t-il réellement, c'est-à-dire historiquement et socialement ? La distinction devient nécessaire entre deux pratiques sociales qui doivent entrer en cohérence dans la production de l'espace : la représentation de l'espace qui est pouvoir idéologique et l'espace des représentations qui résulte d'une négociation entre ce qui est vécu et ce qui est « su ». Il n'y a pas d'espace vrai mais une vérité de l'espace, répète Lefebvre.

## Représentations

Les représentations de l'espace seraient ainsi pénétrées de savoirs toujours relatifs mais entrant dans la pratique sociale alors que les espaces de la représentation n'ont jamais besoin de la cohérence pour eux-mêmes, seulement dans leur confrontation aux premières : d'un côté un projet et de l'autre une esthétique, la dissociation des deux étant très européenne. Dans la position historique occupée globalement par l'Afrique au regard de la colonisation puis de l'idéologie développementaliste, cela place la spatialité africaine du côté du rêve en lui déniait la rationalité du calcul, une idéologie qui transforme les lois édictées pour la représentation de l'espace en actes justifiés. L'idéologie spatiale est au cœur du

dispositif social puisque tout ce qui doit se produire est lié à l'espace, à ce vide innommé appelé à se remplir dans des cases définies. L'idéologie spatiale se mêle ainsi à la connaissance par la représentation jusqu'à devenir base d'institutions c'est-à-dire d'une doctrine. En Afrique, il faudrait voir comment le code des surfaces a réussi à s'imposer par-dessus celui des liens qui sont à la fois symboliques et pratiques. S'est-il d'ailleurs imposé lorsque si souvent la « crise » est invoquée ? La crise de quoi ? Des représentations, des modèles, des surfaces !

L'espace absolu est l'espace de la nature, ordonné sans que l'ordre en ait été pensé (MERLEAU PONTY, 1995). Dans une telle définition, l'ordre reste en suspens. Avec la désignation de lieux de pouvoir (souvent politico-religieux), il devient espace relatif : l'espace relatif est l'espace organisé qui remplit le vide de l'espace absolu. La représentation de l'organisation en expurge les substances pour en faire un espace abstrait formel, quantifié, extérieur, non anthropologique, universel donc comme le propose le savoir positif (non critique). Mais cet espace moderne n'est pas lisse, isotrope. « Il y subsiste des tensions héritées de l'espace des représentations » sur lesquelles viennent buter les lois de l'espace. Faut-il les traiter comme des résidus alors que l'espace abstrait est lui-même rempli d'objets découpés pour l'analyse ? Objets à leur tour appelés espaces en brouillant un peu plus la piste sémantique.

Dans l'espace abstrait dominant règne une règle consensuelle, celle de l'exclusivité qui fait qu'il ne peut y avoir deux objets en un même lieu. D'où la nécessité d'un espace vide, espace de la rencontre, espace public, espace du politique et du marché tous fortement réglementés. L'espace abstrait, espace du calcul, est en vérité bien ordonné par les phénomènes intermédiaires qui sont censés en prouver la structure par leur ordre. Cette représentation de l'espace est-elle accordée à l'organisation sociale de l'espace comme espace des représentations ? Il est difficile d'associer les propriétés de la société et celles de l'espace abstrait : c'est tout le problème de l'espace public et de l'écart entre savoir et pouvoir qui se manifeste à l'occasion de l'affichage de normes comme celles de l'urbanisme notamment dans les villes africaines. En changeant d'échelle, l'« erreur nationale » s'appuie également sur l'espace abstrait qui serait là comme une évidence à tous alors

que le passage à une universalité supérieure comme l'État ne peut se réaliser par une simple association en force par coalescence. Un code associant représentation de l'espace et espace des représentations est nécessaire, produisant un espace légitime. Encore faudrait-il prendre pour base commune un espace qui admette toutes les manifestations de la réalité sociale.

Ce qui importe n'est donc plus tant l'espace des représentations que l'on pourrait identifier, que la production de représentations de l'espace : d'où la nécessité de reconceptualiser qui apparaît déjà avec la distinction entre l'espace des géomètres, celui des physiciens et celui des philosophes. Pour les géomètres, les lieux sont indépendants de leur « contenu » et de leur production. Ils se définissent par référence à une origine et parfois par la mesure d'indicateurs de ce qui est là, toujours ramené à la localisation abstraite et preuve de l'organisation. Transposé dans notre matière, c'est l'espace social sans être l'espace de la société ; la société dans ces mesures est indice de l'espace relatif relativement à l'espace absolu : le premier dans l'espace, le second sur l'espace. « Se contenter de voir l'espace sans le concevoir... voilà l'erreur théorique, dont la dénonciation pourrait éventuellement mener vers la découverte de quelques grandes illusions idéologiques » nous dit H. Lefebvre. On ne peut pourtant pas montrer sans tautologie l'espace au moyen de l'espace lui-même, mais par ses formes qui ne sont pas des descriptions « géométriques » comme la communication, l'échange, ou bien, plus pures encore, l'identité, la différence, l'équivalence, la cohérence, la réciprocité, la récurrence, la répétition... La forme de l'espace social c'est la rencontre, le rassemblement, la simultanéité, soulignait toujours H. Lefebvre comme dans une mise en garde. Qu'est-ce qui rassemble ? La spatialité. Qu'est-ce qui est rassemblé ? La société. La spatialité, le mode d'existence spatial, comprennent, il faut l'admettre, des pratiques dissidentes, marginales qui sont les inventions et les productions continuées de l'espace, insoumises aux règles qui sont imposées comme des règles de société et ne sont pas celles de l'espace abstrait bien qu'elles l'invoquent. D'ailleurs l'espace n'est jamais vide malgré les efforts des géomètres de la puissance et de la colonisation. Ou bien l'espace vacant, vide mental et social, n'est qu'une représentation de l'espace.

## La nature de l'espace

Pourtant une tendance existe toujours à traiter l'espace comme un moyen d'opérations classificatrices, comme une nomenclature des choses à partir d'opérations indépendantes de leur contenu. Par quelle médiation le contenu est-il réduit au contenant ? Il faut s'entendre sur le mot « forme ». S'il s'agit des formes comme apparences figurées, alors la polarisation organise toutes les dispositions et délivre la clé de l'unité, du moins depuis que la perspective s'est imposée comme règle de vérité relative. Dans ce cas, la centralité exprime l'identité. Mais s'il s'agit des formes comme manières d'être, telles les formes logiques, la description géométrique est inopérante : la rencontre, le rassemblement, la simultanéité qui sont les formes de l'espace social productrices d'identité, de différence, de cohérence, de réciprocité etc., peuvent bien être localisées, l'espace n'est pas leur référent mais leur résultat : l'ordre de la coprésence selon Leibniz. Les centres s'y déplacent selon la validité reconnue et efficiente du lien qu'ils soutiennent. Un espace mobile apparaît alors comme espace de la pratique contrairement à l'espace abstrait relatif qui est homogène mais dissocié des principes sociétaux, ou plus grave pour notre propos, seulement conforme au principe du moindre coût économique pour un meilleur rendement en puissance qui est « culturellement » marqué. Cet équilibre-là, qui traite l'espace comme une ressource, le prend aussi comme moyen de mesure et de jugement. On ne peut cependant pas, sans tautologie, montrer l'espace au moyen de lui-même, avons-nous déjà noté. Il manque un palier à sa définition, celui de la médiation entre la forme spatiale et la « substance » sociétale qu'une science de l'usage prendrait pour objet, montrant la production de l'identité et de la différence par l'espace.

C'est le cœur du problème de la nature de l'espace : absolu, relatif, et maintenant mobile, qui passe aussi par la distinction de l'abstrait et du concret sans la recouvrir. À moins de tenter d'éviter le problème pour faire de l'espace un intermédiaire méthodologique. Ce qui ne résout rien parce qu'il faudrait encore conjoindre la méthodologie scientifique et la pratique qui, elle aussi, s'assortit d'une méthode. Qui est le plus fort en raison ? La question de la relativité prend là une autre dimension qui n'est plus celle de la

physique ou de la géométrie mais bien celle de l'ontologie, variable avec les systèmes de référence idéologiques. Impossible d'évacuer le dilemme en le lestant du poids devenu infamant de la métaphysique. La coprésence, lorsqu'elle définit la nature de l'espace, impose de prendre comme réalité toute l'objectivité de l'extérieur, de l'autre.

Dans l'espace aristotélien, le lieu a une valeur absolue qui lui est propre, une valeur ontologique qui peut être reconnue dans la structure qui découle de cette position centrale. L'espace des représentations se retrouve là. Arrive l'espace moderne. Dans la mise au point claire sur la relativisation de l'espace, J.-M. BESSE (1995), rapporte comment une double transformation d'idéalisation et de relativisation de l'espace s'est imposée au XVII<sup>e</sup> siècle avec Descartes et Galilée et, *in fine*, Locke qui y ajoute une définition anthropologique (une intentionnalité extérieure aux lieux et à leur relation géométrique). Tout passe par la considération du mouvement. Que disent les fondateurs de la science moderne de l'espace ? Jean-Marc Besse l'a décrypté à l'usage des géographes.

Le mouvement est une modification du voisinage qui est une modification de la distance ; c'est le mouvement, le transport, qui révèle alors l'intégrité du corps. Comme mouvement des géomètres, il se distingue du mouvement physique qui suppose une durée, une transformation. La translation « géométrique » du mobile ne le transforme pas dans son être (alors que chez Aristote, le mouvement est « formation »), le mouvement n'a donc pas de substance. Il s'y ajoute la nécessité du référentiel qui fait que le mouvement ne peut être absolu : il n'est que relation et s'il existe un absolu méthodologique c'est dans le référentiel. Le point de vue n'est plus arbitraire ou subjectif mais conventionnel à la poursuite de l'invariance : c'est l'objectif du point de vue relativiste de l'espace. L'espace y est fonctionnel au sens où le système des coordonnées permet de déterminer le lieu par une fonction mathématique. C'est là que la reprise géographique par l'analyse spatiale se loge dans son ambivalence. La convention forme la base d'une axiomatique qui est toujours placée devant et fixe le champ conceptuel par des attributs idéaux qui méritent un regard critique. Poursuivons.

Des relations sont invariantes lorsque le changement de référentiel ne change pas les relations de distance ; on les dit aussi universelles

puisqu'indépendantes des circonstances de lieu et de temps : ce sont des lois de la nature. « L'espace est ce support de l'invariabilité et de l'universalité des lois de la nature puisqu'il permet d'organiser la circulation entre tous les points de vue pour les traduire : chaque point peut être simultanément élément d'un système de relations et centre de référence d'un autre système » (BESSE, 1995). Mais cet espace de la relativité, on le remarque, est une représentation de l'espace que l'on fait passer pour un espace de la représentation en le « désanthropologisant », en obligeant de passer par un regard sans sujet. Il n'en reste pas moins que l'espace devient lui-même référentiel selon une régularité fonctionnelle préétablie. Or la reconnaissance d'une modélisation possible d'une chose en un objet qui est espace, n'en lève pas pour autant la question ontologique. Pour qui la chose est-elle objet spatial et selon quels critères (la forme au sens de la manière d'être et non de l'étendue) ? Que faire aussi de la déformation des corps (des choses ou même des objets spatiaux) ? Dans cette conception moderne, la déformation fait perdre au corps, à la chose, son intégrité en en faisant un objet. C'est bien le problème du passage du social (dans toutes ses dimensions, y compris culturelle) au spatial. Et l'on parle de crise lorsque la conformation n'entre pas dans les possibilités de la modélisation notamment celle des rapports centre/périphérie. Mais une représentation fixiste de l'espace, fût-elle celle de l'espace relatif, s'appuie toujours sur un découpage préalable et sur l'allocation des ressources comptabilisées. Elle a ainsi à voir avec l'idée de « vocation » pourtant si décriée. Elle est attachée à la représentation sédentaire partout recherchée et à l'action qui en découle. Mais lorsque que l'on parle du pouvoir d'organisation c'est toujours par un surplomb qui réintroduit le mouvement, la capacité de maîtriser la distance, de la franchir. L'espace relatif et méthodologique des modernes est un instrument de pouvoir qui apparaît dans sa vraie nature lorsque le mouvement touche les subalternes que l'on voudrait enracinés, et leur espace lui-même. Tout cela pris en défaut de sens, lorsque, par exemple, une ville capitale, Nouakchott pour la nommer, n'est considérée que comme un rassemblement de quartiers d'une multitude de centres de décisions situés à « l'intérieur », comme l'on dit là-bas, c'est-à-dire hors de la ville. Le vocabulaire est un signe majeur : la ville « capitale » est à l'extérieur quand le pays qui lui donne son pouvoir est à

l'intérieur. Où est le centre ? Drôle d'espace où se développent, on le comprend, des conflits de légitimité dont une géographie par trop abstraite ne peut rendre compte. La théorie de l'espace ne va pas forcément avec son abstraction.

## Espace de la violence

C'est une problématique de la violence et du conflit qui s'ouvre là, l'abstraction de l'espace moderne ne levant pas le poids anthropologique qui le plombe lorsque s'affirment des positions incompatibles. Celles, par exemple, qui font rejeter dans le gangstérisme ou le terrorisme les hors-normes de l'espace et du politique formatés sur le modèle de « l'espace moderne ». L'espace de la violence est en effet un espace mobile contrairement à l'espace du conflit dont les repères sont stabilisés au point que le territoire est un signe métonymique de l'identité mobilisée et que les lieux de la controverse sont aussi des moments de prise d'identité dans la gestion de la distance (WIEVORKA, 2004). Dans l'espace mobile, cela n'est plus vrai et d'autres arbitrages d'association et de corrélation réciproques sont nécessaires pour en dire les lieux. Personne ne les connaît ou ne sait les définir, ce qui conduit à parler de déficit politique et partant de violence. Différemment de la question du détenteur de la violence légitime, c'est la légitimité du détenteur de la violence qui est en cause et la légitimité de l'espace ou des lieux de sa fixation. La longue litanie des « barbaries africaines » gagnerait à être mieux comprise après un affranchissement des cadres universels et univoques de la pensée. Les problèmes mal posés produisent par auto-réalisation ces dégâts innommables qui aveuglent et entretiennent ce que l'on appelle « tribalisme ». Par référence partagée à une association territoire-identité exclusive de tout, la violence du haut comme celle du bas, la violence de l'État et du « marché » comme celle du terrorisme organisé ou non au nom de l'identité politique, sociale ou culturelle (le plus souvent les trois réunies) en appelle aux territoires. Situés sur des plans différents de légitimité, ils ne peuvent entrer en coalescence et signer une ligne de partage des souverainetés ni même un contrat de subsidiarité. Il faudrait pour cela disposer d'une autre représentation de l'espace, l'espace

mobile donc. Ce qui entraîne, au passage, une redéfinition de la souveraineté et de la subsidiarité, l'espace ne pouvant plus servir de signe métonymique par le territoire exclusif et exhaustif mais autrement. C'est d'un jeu de multiples appartenances et allégeances qu'il faut rendre compte (AMSELLE, 1985), auquel un support simple et unique ne peut suffire, surtout transformé en découpages dont on cherche vainement l'adaptation la plus adéquate.

La mise en place de l'État moderne, qui comprend une conception normée de l'espace et du territoire, a entraîné une requalification des espaces de l'action ou plus exactement une mise en perspective pragmatique organisée autour de l'acteur dominant : l'État donc et le marché qu'il organise dans son sillage (ALLIÉS, 1980). Cela n'anéantit pas pour autant les espaces légitimes différents de l'espace légal. Mais ce qui était espace de circulation est devenu espace de production avec toutes les difficultés d'allocation que cela pouvait supposer. C'est très visible au Sahel lorsque des vocations sont définies par zone et lorsque les territoires sont délimités par identité malgré tout non territoriale, en tout cas pas au sens de la surface allouée. Non seulement les conflits et même la violence « pure » ont pu en résulter mais les capacités à répondre à l'incertitude climatique ont même été érodées provoquant en retour la montée en puissance des exclusivités violentes. Le conflit qui oppose là l'espace légal et l'espace légitime se superpose à deux conceptions du référentiel, la représentation dominante de l'espace (les zones) et l'espace des représentations (les solidarités méridiennes), la première sur un support fixe, la terre, la seconde avec un support mobile, les distances toujours révisées de la nécessaire coprésence. Toute la problématique du front des nomades et des sédentaires se trouve contenue dans cette discordance.

De la même manière que différents régimes d'historicité peuvent être distingués (HARTOG, 2003), nous pouvons échapper à la dictature de l'espace absolu, qu'elle qu'en soit sa définition, en reconnaissant l'existence de différents régimes de spatialité. Ils sont traduits par des plans différents qui sont nécessairement articulés, dans la pratique, en une cospatialité : l'espace absolu et l'espace relatif s'y trouvent confondus. Territoire et réseau ne sont, par exemple, pas indépendants ni opposés mais les deux formes d'une même substance (sociétale). Les deux formes ne sont d'ailleurs pas seulement liées par une substance commune

mais par la variation d'intensité des formes : le territoire comme réseau dense ou de forte connectivité, le réseau comme territoire sans contiguïté. L'épaisseur du lien, la distance, n'en sont pas moins sociétales. Cette cospatialité est aussi expression d'une norme en désignant les commutateurs pertinents entre les différents régimes : ce sont les lieux au sens le plus plein du terme parce que là se noue l'espace. Pour M. AUGÉ certains de ceux-là sont à l'évidence des non-lieux (1992). Ce serait réduire le lieu à une seule épaisseur, celle de la forme identité réduite à l'unique mais dans la juxtaposition du multiple. Ce qui permet parfois de dire que la géographie commande, que les lieux ont du génie et même de la mémoire. Ce ne sont bien sûr qu'expressions (géographiques) de normes d'interprétation de l'espace et de son support existentiel : la terre. Mais cette terre-là est-elle toujours nécessaire dans l'expression géographique ? Il faudra reparler de la géographicité qui complète les propriétés déjà entrevues de la spatialité. Et comblant le vide qui sépare la représentation de l'espace et l'espace des représentations, le territoire par la territorialité s'annonce, quelle que soit sa forme, du réseau dense à la discontinuité. Aussi les variations, pourtant actuelles, des manières d'être avec la terre et avec les différentes formes de la distance relèvent-elles de la trilogie identité-différence-échange plutôt que de l'évolution. Ce qui n'empêche pas la coprésence, la cospatialité plutôt que la contemporanéité. Ce qui désigne plus fortement encore les « lieux », là où différentes formes de l'espace se rencontrent et où l'on croit déceler de la violence. Ce ne sont pas des vides ou des non-lieux, ce ne sont pas finalement des innommés dans le vertige de l'espace mais des origines, les lieux de « crise », de choix, ni ici, ni là-bas mais les deux dépassés dans leur réunion en ailleurs. Cet ailleurs qui n'a pas de règles encore établies ou du moins reconnues.

C'est la réunion en lieu qui varie à la fois par l'expérience, le perçu de Henri Lefebvre, le représenté (ou vécu) et le référentiel appelé (ou conçu). Et cette variation des trois membres fait un mobile de ce que l'on croyait le plus immuable, l'espace avec la terre comme repère. Ce n'est pas très visible partout. Il faut d'abord s'extraire de savoirs positifs et de l'illusion de l'universalité des lois qui ne sont que générales (c'est-à-dire vérifiées dans une série fermée) et tenter l'approche de l'espace le moins « technocratisé » possible. Cela se trouve plus en Afrique qu'ailleurs parce que les

régimes de spatialité les plus visiblement éloignés s'y rencontrent dans ce que justement l'on appelle « crise » et cela plongé tout autant qu'ailleurs dans le bain englobant de ce que l'on appelle « mondialisation ». Pour des sociétés qui ont longtemps été considérées sans histoire (mais dans le registre du positivisme), cela signifie qu'au lieu de considérer la fixité et l'immutabilité, la foule des micro-événements, ceux du « quotidien » sont brutalement placés dans le registre du général et dans un référentiel étranger tout en s'adaptant ou plus exactement en intégrant ce référentiel nouveau des lieux. Le moindre des paradoxes n'est pas que ce qui est le plus mobile est aussi ce qui est qualifié de traditionnel alors que ce qui est le plus fixé appartient à la face dite moderne. Mais du moins les micro-événements qui font lieux doivent-ils composer entre le registre habituel qui les socialise et que l'on qualifie de traditionnel, magique parfois, et plus souvent de subversif, et le registre de la rationalité importée, économique pour sa part ou (géo)politique. Dans le registre dit traditionnel (et magique) qui est l'actualisation de ce qui est « voulu », la convocation des ancêtres comme celle des puissances garantissent la pertinence d'une décision, d'un acte, d'un « produit ». Il ne s'agit justement pas de répétition d'un lointain passé « mythique » mais de vérification de ce qui est vrai (et pas forcément bien) (ELIADE, 1963). Dans le registre subversif, de la même manière, c'est l'opportunité qui compte, donc le résultat évalué, le plus souvent immédiat. La rupture (l'événement) et la continuité (le vrai) sont joints dans l'actuel. Cette actualisation n'est pas attachée à un lieu déjà là ; c'est l'actualisation qui fait le lieu. Du coup, si chaque lieu est unique, il est aussi circonstanciel, ce qui importe plus encore. C'est-à-dire que la projection compte plus que la détermination ou même que la reproduction *in situ*. Bien sûr, il existe toujours des héritages reçus ou des commodités de site accumulées, un puits, un défrichement ou même un sanctuaire religieux ou politique. Mais combien sont abandonnés pour revivre « ailleurs » et autrement ? S'agit-il d'imitation, de reconduction, d'adaptation ? Nous pouvons formuler l'hypothèse qu'il s'agit d'une invention à chaque fois, poursuivant le processus de production. L'actualisation n'a rien à voir avec la répétition ni même avec l'analogie (ou le parallèle) qui permettrait la comparaison simple et le placement dans un système fixe de coordonnées et de jugements. En vérité, la fixation

d'un tableau géographique est toujours dépassée. Deux issues donc à cet impossible tableau : l'abstraire pour le placer dans un référentiel qui bien que méthodologiquement relatif devient absolu : un espace plan quadrillé ; ou admettre que tout bouge, les lieux comme les références, faisant de l'espace un mobile plus qu'un champ vide. La mobilité et l'éphémérité ne sont pas aussi postmodernes qu'on voudrait bien le dire, ni la consommation du jetable. On pourrait même dire qu'avant toute accumulation tout a commencé comme cela. Et le souvenir en a été conservé, plutôt que le souvenir, il faudrait dire la capacité ou mieux la compétence. Ce qui rend possible la recreation des lieux, leur relèvement périodique avec ou sans déplacement. Ni le passé ni le futur orientent cette actualisation mais bien le passé et le futur réunis dans le présent.

## Espace-temps

Cette hypertrophie du présent donne à la catégorie d'espace une place assez singulière dans le système ontologique. C'est cela qui nous intéresse. Alors que l'espace absolu ou l'espace relatif modernes fondent les lieux dans la « nature », fixant en les arrêtant les choses dans les objets spatiaux que sont les lieux, enregistrés à la surface de la terre, l'espace mobile nous montre plus clairement leur construction et leur nature. Ce n'est pas qu'une affaire de techniques où l'on verrait la capacité à fixer opposée à l'incapacité et qui nous renverrait à un évolutionnisme déplacé. Il faut revoir l'idée selon laquelle l'espace serait du temps cristallisé. Alors que la technique a plutôt contribué à figer et fixer l'espace dans une matérialité produite et productrice de symboles comme de biens, en Afrique où la technique a eu peu de prise, la propriété de mobilité des hommes et des choses a été conservée ; elle se montre dans le référentiel lui-même. Ce rapport est utile pour dépasser les analogies du genre « planète nomade » que l'on voudrait tirer de l'accélération des mobilités « à » la surface de la terre dans le monde contemporain. C'est une autre nature d'espace qu'il faut chercher ou du moins retrouver : il est pré-moderne d'un certain point de vue mais il n'est ni traditionnel ni archaïque puisque toujours actuel. En Afrique peuvent se puiser

quelques sources de compréhension du monde le plus contemporain. Peut-être parce que la dimension anthropologique de l'espace n'en a pas été évacuée.

Le transfert de ce concept d'espace mobile pour traiter du monde contemporain est utile puisqu'il touche aux normes d'espace et de temps au moment où l'on prétend que la simultanéité et le raccourcissement des distances bouleversent les cadres de la pensée et de l'action. L'espace moderne, l'absolu et le relatif joints dans un universel abstrait et désanthropologisé et le temps moderne (succession passé, présent, futur), tous les deux fondés sur la mesure « technique », sont en partie inaptes à encadrer les pratiques « sociales ». D'où les tâtonnements politiques appuyés sur des techniques et une ingénierie sociales mal adaptées. C'est fondamentalement une question de norme. Travailler sur l'espace mobile c'est reprendre une géographie des normes, affranchie de tout évolutionnisme et de tout relativisme. L'espace comme production permanente est un universel concret dont les formes varient non seulement d'une société à l'autre, mais au sein même des sociétés et bien sûr au cours de leur histoire. La conception téléologique portée par le scientisme en géographie comme en d'autres disciplines est évacuée pour laisser place à une science des usages. Cette transformation porte aussi sur l'association des deux catégories espace-temps.

Sans que la temporalité et l'historicité soient remises en cause, le régime d'historicité peut varier. Ce n'est pas sans effet sur le régime de spatialité ; à moins que ce ne soit l'inverse. Le temps longitudinal n'est pas pour toujours ni de partout. Cela concerne tout ce qui traite de diffusion, de dynamique etc., et du même coup l'idée de l'irréversibilité de l'espace qui allait avec l'intégration temps-espace. Si le temps peut être plus complexe que le temps linéaire, il en est de même de l'espace, non seulement l'espace des physiciens mais aussi celui des sociétés. Milton SANTOS (1997) propose même d'empiriser les catégories temps, espace et monde pour en faire un système dont les liens sont « techniques », mieux, en suivant Benno WERLEN (1988), on peut proposer que l'action de ce système devienne le concept central plutôt que l'espace. La dimension spatiale n'est alors plus une cause, autrement et plus précisément, elle n'est pas extérieure à l'action humaine. Elle en est. D'où la formule proposée plus haut de société avec l'espace ; et l'espace

comme résultat variable, mobile, quoique l'espace puisse aussi être un acteur. Ce qui complique les choses. Mais par l'intentionnalité une sortie surgit car elle place l'usage du côté de l'action et l'espace non seulement comme une production, un résultat, mais aussi comme un ordre d'abord conçu non depuis rien ou une simple idée mais depuis un « calcul ». Dialogue et dialogique trouvent là leur justification entre le sujet et l'objet, entre l'homme et le monde. Il ne suffit donc pas de définir les objets (lieux) en système ; il faut encore définir le système de pratiques qui s'exerce sur lui (BAUDRILLARD, 1970). Cela comprend en premier lieu le système symbolique qui donne un sens au tout. C'est beaucoup plus qu'une simple relation fonctionnelle que l'on voudrait rationnelle en donnant à cette qualité une signification purement économique de satisfaction matérielle. C'est pourquoi d'ailleurs, il est impératif de distinguer le paysage de l'espace. Le paysage est cet ordonnancement des objets matériels symboliquement reliés du passé au présent dans l'identité, alors que l'espace ne peut être que présent, actualisation des choses qui peuvent changer de fonction bien qu'immobile matériellement : en cela l'espace est mobile malgré l'existence des héritages inertes qui rendent rugueux l'espace marqué par le temps passé.

## Espace, capital mobile

En un lieu donc, ou encore par l'espace, coexistent des temps différents réunis par une circonstance, une action qui rencontrent d'autres actions d'échelle différente. L'espace moderne qui efface le temps et place chaque objet dans un système « universel » étant fixe, une grande attention est portée à l'échelle des phénomènes, c'est-à-dire à l'étendue et à la durée alors que l'espace mobile tient sa qualité de l'actualisation permanente de l'action que nous disons passée et même de celle qui est future quelle que soit sa dimension. C'est l'articulation qui compte. Ce qui conduit à revoir à la fois les lois très déterministes de l'organisation de l'espace ainsi que la notion de solidarité au sens durkheimien (mécanique). Pas de lieux sans projet convergent, les non-lieux désignant alors plutôt l'absence d'effet malgré un déclencheur. Il faut penser là à

tous les « projets » de développement sans suite. Ils n'ont pas créé de lieux parce que dans un contexte d'espace mobile, ils visent plutôt à la fixation par un investissement, supposé enclencher un mécanisme d'entraînement par un emboîtement d'échelles. Or, dans l'espace mobile, le capital spatial ne se mesure pas à l'investissement local fixe. Les techniques dures qui sont données comme libérées des contraintes du « milieu » et affichent la liberté humaine de la création sont prises en défaut. La conception culturelle de l'espace reste en effet une contrainte : la localisation n'obéit pas. Elle est trop complexe pour que fonctionnent les effets attendus de modèles d'échos. Pourtant il n'y a pas plus intentionnel que le geste technique. Que lui manque-t-il pour devenir investissement puis capital spatial ? Il lui manque de former du capital fixe justement qui ne se réalise pas dans l'espace mobile. La mobilité et la flexibilité, tant vantées par certains, ont la fixité et la dépendance pour conditions. Cela ne se trouve pas réalisé dans toutes les sociétés, en tout cas pas dans celles qui ont réussi à conserver une conception mobile de l'espace qui va avec, on l'a compris, une conception complexe du temps et une capacité de validation des identités très forte et non soumise à quelque loi, quel que soit son maquillage.

On retrouve ce désarroi avec la technique de l'information qui ne reste pas au stade de l'investissement en capital fixe mais est, au contraire, fondée sur la mobilité (ce qui ne veut pas dire le partage). Mais l'information finit toujours par échapper à son émetteur. On le retrouve encore devant la norme qui s'affaiblit, le territoire étant lui-même une norme au même titre que le droit et la technique. Les équilibres sont plus instables quand les lieux de production se rétrécissent alors que l'espace de production s'élargit dans le monde « moderne ». On en rend la circulation et l'information responsables. Mais il faut noter que là où la production n'a jamais constitué la base de la spatialisation, cette instabilité a été constante (nomadisme) et qu'elle a été rendue possible par d'autres références : l'espace mobile. La connaissance à distance est la première ressource et non l'accumulation sur place. Or un grand écart méthodologique interdit de passer de l'espace rigide et fortement différencié (hiérarchisé) de la production puis de l'information inégale à l'espace mobile et fluide du monde mondialisé. Dans l'espace postmoderne, la fluidité est la contrepartie d'une

plus grande rigidité ou d'une plus grande hiérarchisation nous dit Milton SANTOS (*Ibid.* : 178) ; dans l'espace mobile, il existe une équivalence entre les lieux qui peuvent tous participer du même mouvement infini de spatialisation. Cela tient à une différence de nature entre les deux espaces : fini dans un cas, infini dans l'autre, ou plus exactement fini mais non borné (non fixé) comme le propose Charles-Pierre PÉGUY (1996). Il y a plus de réelle globalisation dans l'espace mobile que dans l'espace unifié par l'information et marqué par une très forte inégalité. Les réseaux qui les tendent sont de nature différente : les réseaux de l'espace mobile ne sont pas hiérarchisés et leur connexité est forte malgré leur faible densité éventuelle. Cela repose la question du territoire dont on a vu qu'il était en quelque sorte un réseau particulièrement dense et enchevêtré alors que le réseau non hiérarchisé produit de l'hétérogénéisation et de la diversité en augmentant la fluidité. Faut-il vraiment le faire entrer dans la catégorie de la post-modernité ? En tout cas, les contre-slogans de l'uniformisation du monde par la mondialisation ne s'y vérifient pas. Par une atteinte aux territoires hérités continus et contigus, le réseau de l'espace mobile supporte des territoires mouvants qui ne perdent pas leur identité dans le déplacement rapporté à un référentiel fixe. Ce qui ne prend pas en défaut l'analyse classique. Mais la rationalité ne se place pas au même niveau. La rationalité de l'espace moderne tient à une organisation dans un champ de forces et à un « équilibre purifié »<sup>2</sup>, au regard de l'axiomatique des lois d'organisation (la gestion de la distance). Dans l'espace mobile, l'appréciation et la définition même de la distance changent de nature ; une axiomatique différente doit être proposée, c'est l'objet de cette recherche<sup>3</sup>. Cette axiomatique doit être fondée sur l'incertitude qui nuit à la rationalité et à la syllogistique mettant en cause aussi bien la pensée analytique que la pensée systémique appliquée à l'espace. Quant à l'Afrique, l'écart est grand entre la fixation de l'espace rationnel qui s'est accrue depuis la colonisation et la persistance de l'espace mobile dans les conduites sociales.

<sup>2</sup> La formule est de Bruno LATOUR à propos de la modernité (1991).

<sup>3</sup> L'axiomatique est toujours la fin d'une démonstration et non son départ, ou seulement au départ des vérifications comme purification.

Il ne faudrait donc pas croire que la vitesse rapproche l'espace moderne absolu et relatif de l'espace mobile, car la nature du lieu diffère. Dans l'espace moderne, même relatif, le lieu a un passé, il résulte d'une accumulation fût-elle mesurée dans l'instant ; dans l'espace mobile, le lieu est éphémère et même si nous pouvons en reconstituer le passé formellement, cela importe peu ou pas dans sa constitution comme lieu. La patrimonialisation n'est pas de cet espace. L'espace mobile est-il postmoderne ? Ou pré-moderne avant l'accumulation ? Il faut éviter ces classements évolutionnistes qui confondent l'espace réel construit par la connaissance et l'espace épistémologique qui est son fondement. Comme l'espace moderne relatif, l'espace mobile est un espace épistémologique, mais il sert de base à des pratiques « spontanées ». Il est utile dans la définition d'une géographie des usages dont la construction raisonnée puis scientifique reste à faire sans confondre cette fois l'espace réel et l'espace épistémologique. C'est là que s'ouvre le champ de l'espace légitime qu'on ne saurait réduire, lui non plus, à une norme, même pas celle de la démocratie, surtout s'il s'agit de la « démocratie de marché ». Par l'espace mobile, la dissociation des définitions axiologiques et scientifiques de l'espace des sociétés peut être atteinte. C'est-à-dire que la composante doctrinale peut en être isolée et identifiée. Cette dissociation, comme pour toutes les sciences humaines et sociales est une condition de scientificité. Il n'est pas mauvais que des réalités nous rappellent l'orientation axiologique de l'axiomatique par où, frauduleusement, la science occidentale s'est donnée pour universelle. L'espace quadrillé est un espace du pouvoir et de la contrainte par l'assignation aux lieux. L'espace mobile est l'espace de la subversion et de la survie.

La réalité mouvante de la géographie africaine est trop facile d'utilisation comme preuve, mais elle est riche d'enseignements. Par les temps qui courent certains savent parfaitement jouer de la distance maîtrisée et de tous les réseaux pour maintenir en servitude ceux qui croient être riches en étant enracinés.